

KAZUTO SUZUKI

Professeur de politique scientifique et technologique à l'École supérieure de politique publique de l'Université de Tokyo

Patrick Nicolet, fondateur et partenaire principal de Linebreak SA, ancien directeur des technologies de Capgemini

Pouvez-vous nous dire où nous en sommes en ce qui concerne la gouvernance et le chemin qui reste à parcourir selon vous ?

Kazuto Suzuki

Tout d'abord, merci beaucoup de m'avoir invité à cette World Policy Conference. C'est la deuxième fois que j'y participe, et je suis très heureux que l'espace soit maintenant à l'ordre du jour. Je pense que nous sommes maintenant dans la phase de l'espace 2.0. L'espace 1.0, c'est l'image des astronautes américains avec leur drapeau en écusson, là où tout était entre les mains des grandes puissances. Aujourd'hui, l'espace 2.0 est caractérisée par la démocratisation et tout le monde participe désormais aux activités spatiales, y compris les Émirats arabes unis, et je pense que ces derniers jouent désormais un rôle très important en tant que plaque tournante de la coopération internationale.

Ce nombre croissant de participants dans l'espace, c'est le premier point. Le deuxième est la commercialisation, et ce panel représente beaucoup d'activités commerciales. Un certain nombre de fonds privés et d'acteurs privés sont désormais impliqués et ceux-ci sont différents des acteurs traditionnels de la gouvernance.

Le troisième point est la militarisation, l'espace étant désormais utilisé à des fins militaires, et des services commerciaux comme Starlink sont également utilisés pour des services militaires. Si vous regardez le cas de la guerre en Ukraine, l'Ukraine ne possède pas d'équipements spatiaux, mais elle utilise largement l'espace à des fins militaires et y réussit très bien.

En revanche, cette militarisation mène au quatrième point qui est la vulnérabilité de ces équipements spatiaux. Parce que ces équipements spatiaux commerciaux et gouvernementaux sont maintenant utilisés pour influencer dans le domaine de la guerre, ils peuvent devenir des cibles très importantes afin de détruire les capacités spatiales. Cela signifie que l'espace est généralement un domaine vulnérable car il n'y a nulle part où se cacher, les trajectoires et les orbites sont faciles à détecter, et on peut abattre ou brouiller les ondes radio, ou d'établir une co-orbitale : un satellite tueur suit un autre satellite. Il existe de nombreuses façons de perturber les services depuis l'espace.



C'est pourquoi, je crois qu'il est crucial d'avoir une forme d'état de droit pour l'espace aujourd'hui et de s'assurer que nous avons une forme de gouvernance parce que l'espace est tout à fait unique, il n'y a pas de frontières ou de zones interdites; tout bouge. La seule loi définissant les activités spatiales est la loi de la physique et rien ne permet d'appliquer les règles terrestres. Tout y est différent, et nous devons essayer de comprendre différemment et de façon créative comment utiliser l'espace ou comment le gouverner. C'est particulièrement important en ce qui concerne les équipements commerciaux car la commercialisation extensive de l'espace permet désormais à tous, y compris aux acteurs privés, d'utiliser l'espace à des fins militaires. Par exemple, les journaux achètent des images d'observation de la Terre très sophistiquées dont la netteté est proche de celle des satellites espions, de sorte que tout le monde est désormais en mesure d'avoir des capacités presque équivalentes de surveillance et de reconnaissance de ce qui se passe en Russie et en Ukraine. Ces capacités peuvent brouiller la frontière entre les acteurs publics et privés.

Dès lors, comment gouverner cet espace avec ce nombre croissant d'acteurs du fait de la démocratisation, de la commercialisation et de l'utilisation beaucoup plus complexe de l'espace à des fins diverses? On ne peut pas vraiment appliquer le droit international traditionnel où certains domaines sont définis par certains pays. Ce que nous devons faire, c'est établir les normes pour régir les biens communs mondiaux. Il y en a eu quelques tentatives. L'Union européenne s'est engagée dans une élaboration d'un code de conduite international, qui n'a malheureusement pas abouti. La Russie et la Chine tentent d'élaborer un nouveau traité avec des règles juridiquement contraignantes pour empêcher l'utilisation de l'espace à des fins militaires mais, encore une fois, cela n'a pas été très réussi. Je pense que nous devons maintenant adopter une approche différente, dont l'une est le groupe de travail ouvert mené sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations unies, qui était initialement une initiative du Royaume-Uni, et auquel appartient également le Japon. Je pense que non seulement ces exercices d'établissement de normes sont maintenant essentiels, mais qu'on comprend petit à petit que l'espace est un bien commun mondial, de sorte que même les participants à un conflit doivent contrôler l'espace et contrôler leur comportement.

Ce qui est intéressant dans le cas de la guerre en Ukraine, c'est que même si la Russie a la capacité de perturber et de détruire les satellites commerciaux et américains qui fournissent des services à l'Ukraine, elle ne l'a pas vraiment fait. La première raison est qu'avec la nouvelle technologie qui repose sur une constellation de satellites - comme Starlink avec 3 000 satellites - on ne peut pas vraiment abattre 3 000 satellites à la fois. Cette nouvelle technologie crée une situation où il n'est plus possible d'abattre ou de perturber les services par satellite. L'autre chose sont les moyens de dissuasion : parce qu'un satellite appartient à un certain pays, une attaque contre un satellite peut donc être qualifiée d'acte de guerre, et par voie de conséquence on peut alors exercer la légitime défense. Si les Russes attaquaient un satellite américain, cela créerait automatiquement une situation où la Russie se battrait contre les États-Unis. Cette dissuasion est une autre manière d'encadrer les règles internationales. Sur la base de cette nouvelle technologie, de la constellation de satellites et des préventions des risques, ainsi que des moyens de dissuasion, nous pouvons bâtir des discussions sur les normes au sein du groupe de travail ouvert des Nations Unies. Je pense que c'est ce qui se passe actuellement pour tenter d'établir une gouvernance internationale de l'espace.



Patrick Nicolet

Merci, professeur Suzuki, pour cette présentation.